

Nuit des églises



Nuit des églises

La 13ème édition de la Nuit des églises aura lieu du 22 juin au 3 juillet 2024 partout en France.

Depuis sa création il y a 13 ans, ce sont plus de 7 000 chapelles, églises et cathédrales qui ont participé au moins une fois à La Nuit des églises. Chaque année à cette occasion des centaines d'animations ont lieu partout sur le territoire. Initiée par l'Église de France, cette manifestation culturelle est inscrite dans le paysage estival des diocèses depuis 2011, et bénéficie d'une reconnaissance à l'échelle nationale.

Pourquoi une Nuit des églises ?

Une constatation

Les clochers, identité même d'un village ou d'un bourg mais aussi incontournables des panoramas de nos régions, sont trop souvent aujourd'hui signes d'églises fermées. Pourtant, ces bâtiments, qui appartiennent aux communes pour beaucoup d'entre eux, sont entretenus avec sollicitude par quelques membres de la communauté locale, très attachée à son église comme signe implanté dans son terroir. Doivent-elles cependant se contenter de cette situation ? Ces communautés locales n'ont-elles aucune carte à jouer pour faire vivre ces lieux ?

Le samedi 29 juin 2024, dans le secteur de l'Astarac quatre églises recevront les visiteurs avec découverte guidée, explications historiques et animation musicale

- 14h30 : **Eglise de Bastanous** (Manas-Bastanous) secteur St Roch Arros-Baïse (un itinéraire vous sera donné)
- 15h30 : **Eglise de Pouylebon**, secteur St Fris d'Anglès
- 16h30 : **Chapelle de Mazerette** (Mirande) Secteur St Jean Baptiste du Mirandais
- 17h30 : **Chapelle du château du Garrané** (Artiguedieu-Seissan) Secteur St Vincent de Paul. Visite suivie d'un apéritif.

Avec du covoiturage, la visite de ces églises sera plus agréable et permettra au plus grand nombre de personnes de se déplacer.